

COLLOQUE



Règles en **matières civiles et actions collectives** dans les nouvelles Directives du district de Montréal

Colloque de la Cour supérieure | Barreau de Montréal – CAIJ

Lors de cette conférence, organisée par le comité de liaison avec la Cour supérieure en matière civile, l'honorable **Benoît Emery**, juge coordonnateur de la Chambre de gestion, et l'honorable **Chantal Chatelain**, juge coordonnatrice de la Chambre des actions collectives, présenteront les nouvelles Directives de la Cour supérieure applicables en matière civile et aux actions collectives et leurs impacts sur la pratique dans le District de Montréal.

M^e **Horia Bundaru**, président du comité de liaison avec la Cour supérieure en matière civile et associé chez Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP., agira comme modérateur.

** Une attestation de présence sera transmise par courriel après l'activité (Formation d'une durée de 1h30).*

10 juin 2019, 16 h30 à 18 h

Palais de Justice de Montréal, salle Jules-Deschênes (10, rue Saint-Antoine Est, salle 5.15)

Coût: Membre du Jeune Barreau de Montréal: 30\$^{+tx}

Membre du Barreau de Montréal: 45\$^{+tx}

Non-membre du Barreau de Montréal: 60\$^{+tx}

FORMATION

 **1h30***

INSCRIPTION OBLIGATOIRE Aucun billet vendu sur place

Inscription en ligne au www.barreaudemontreal.qc.ca

Information : 514 866-9392, poste 234

ou cortiz-belloso@barreaudemontreal.qc.ca

